

OFFRE D'EMPLOI

CHARGE(E) de MISSION TRAME VERTE ET BLEUE et ZONES HUMIDES

Poste à temps complet à pourvoir à partir du 2 novembre 2022.

Employeur : Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Bourbre (EPAGE Bourbre) à SAINT VICTOR DE CESSIEU.

L'EPAGE de la Bourbre est un syndicat mixte ouvert qui a pour compétence la gestion globale de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant, plus particulièrement la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. Il porte différents outils de gestion de l'eau et des risques sur un bassin versant de 750 km² : un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), un Contrat Environnemental pour la préservation et la restauration des milieux du bassin, un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) et un Programme pluriannuel de gestion de la ripisylve.

L'EPAGE Bourbre est situé sur un bassin versant d'environ 200 000 habitants.

Au sein d'une structure de 19 agents (1 directeur, 1 chargé(e) de mission trame verte et bleue - zones humides, 1 chargé de mission hydromorphologie, 1 chargée de mission SAGE, 2 chargés de missions captages prioritaires, 1 chargé de mission PAPI, 1 technicienne de rivière en charge des ouvrages hydrauliques, 1 responsable du pôle gestion de la ripisylve et des ouvrages, 1 chef d'équipe rivière, 1 équipe de chantier rivière (4 agents), 1 responsable administrative et RH, 2 assistantes de gestion, 1 chargée de communication, 1 agent d'entretien).

VOUS AUREZ POUR MISSIONS :

L'animation et la coordination du contrat environnemental de la Bourbre :

- Animation, coordination du contrat : comité de pilotage, comité technique, commissions thématiques, lien avec les partenaires techniques et financiers.
- Assistance aux maîtres d'ouvrages.
- Suivi trame verte et bleue, mise en œuvre des partenariats.
- Appui aux pétitionnaires.
- Veille sur les projets.

Maîtrise d'ouvrage d'études et de travaux sur les zones humides :

- Programmer et mettre en œuvre des études et travaux en lien avec les maîtres d'œuvre...
- Piloter et suivre les dossiers règlementaires (dossier autorisation environnementale...)
- Piloter et suivre l'aspect foncier des dossiers.
- Elaboration d'une stratégie d'intervention sur les zones humides dans le cadre de la GEMAPI et Hors GEMAPI ainsi que dans le cadre de la révision du SAGE.

Partenariat et assistance aux collectivités :

- Travailler en réseau avec les acteurs locaux et institutionnels.
- Assistance et conseil aux collectivités sur les zones humides.

Référent(e) zones humides.

Profil :

BAC + 5 : ingénieur eau et environnement, aménagement du territoire, milieux aquatiques.

Connaissance des collectivités territoriales.

Qualités rédactionnelle et de synthèse.

Capacité à travailler en équipe.

Aptitudes à la négociation et à la concertation, diplomatie.

Autonomie et rigueur, disponibilité.

Maîtrise des outils informatiques et SIG.

Permis B indispensable.

Rémunération : Selon grille indiciaire des Ingénieurs territoriaux + régime indemnitaire.

Participation de l'employeur à la mutuelle santé et à la mutuelle maintien de salaire.

Tickets restaurant et CNAS.

**Adressez vos candidatures (lettre de candidature + CV) au plus tard le 22 septembre 2022
par courrier ou email à :**

Monsieur le Président de l'EPAGE de la Bourbre

244, montée du Village

38110 Saint Victor de Cessieu

Isabelle.coqueugniot@epagebourbre.fr

Date prévisionnelle des entretiens : lundi 3 octobre 2022.